

de plus forte envie que celle de vous marquer l'attachement ...".

1) s. AH 83/166, 166A

Original - AH 88, 312-313 - Blatt 313<sup>V</sup> leer

103

[1]709 März 30., Paris

A

SCHREIBEN VON [KOSTHERR ETIENNE DE] SUILLY AN [BEAT JAKOB II.]  
 "DE ZURLAUBEN DE GESTELLEMBURG [ALT] LANDAMEN DU CANTON DE ZUG, RECOMMANDE AU MAITRE DE LA POSTE DE LUCERNE. PAR LUCERNE A ZUG. SUISSE"

"Jl y à cinq jours que ... Vôte fils le Capitaine [aux gardes, B e a t F r a n z P l a z i d u s Zurlauben] receut 600<sup>L</sup> de M.<sup>r</sup> [de L a] f o n t a i n e [Agent der eidg. Orte in Frankreich] en ma presence; Je Comptois qu'apres les ordres que Vous luy aviez donné de retirer mon billet du marchand de Drap [namens F o r q u a i n, in Paris] qui à fourny a Messieurs ses freres [H e i n r i c h D a m i a n L e o n z und B e a t L u d w i g Zurlauben, die beide in Paris am Collège d'Harcourt Studien oblagen], et les jnstantes prieres que je luy ay fait à ce sujet, jl payeroit cette somme à ce Marchand; Cependant il à refusé d'y satisfaire, et a emporté l'argent à Courbevoye, Voulant apparemment se l'approprier comme il a fait L'année derniere, Cependant je suis jnquilté par ce Marchand qui me doit faire assigner apres les festes [Ostern fand damals am 31. März statt]. et par les Maitres d'exercices, je Vous supplie ... d'y donner ordre, et sur ce qui m'est deu en particulier suivant le Compte<sup>1</sup> que j'ay eü L'honneur de vous envoyer en dernier lieu, Jl laisse icy languir le pauvre ... henry [Damian Leonz Zurlauben] qui n'a pas la plupart du tems dequoy Vivre et que l'on Veut mettre hors de sa Chambre faute d'en payer le loyer, y ayant plus de deux mois de dus à l'hôtesse, ... le Cap.<sup>ne</sup> m'avoit chargé au commendem.<sup>t</sup> qu'jl en à pris soin de luy fournir sa nourriture avec promesse de m'en rendre le déboursé tous les huit jours, et a present jl se moque de moy et n'est pas esclave de sa parole, Ce qui ne luy fait pas honneur d'autant plus qu'il dit à ceux qui luy demandent leur payement que Ce n'est pas son affaire, et que c'est la vôtre, Je l'ay prié de vous demander une procuration et pouvoir de Monsieur Dorer [gemeint der Herren D o r e r in Baden - Hinterlassenschaft<sup>2</sup> von Graf B e a t J a k o b Zurlauben -]<sup>3</sup> pour qu'il reçoive pour luy la somme de ...

[315] ... [13] sols qui luy est alloüée dans la premiere contribution, et une de C o n r a d [palfermier] que vous m'aviez recommandé auquel J'ay fait aus-sy allouer 80<sup>L</sup> apres bien des disputes avec les autres Creanciers, desquelles sommes vous pourrez ... tenir compte en suisse. quand a vous ... on ne vous passe encore que 143<sup>L</sup> 10<sup>S</sup> 9<sup>d</sup> nous verrons ce qui pourra vous revenir dans la seconde Contribution.

J'attens la renonciation<sup>4</sup> que j'ay eu L'honneur de vous demander par ma der-niere à la succession de feu M.<sup>r</sup> Le Chevalier [B e a t H e i n r i c h J o - s e f Zurlauben] qui est necessaire a Monsieur le Comte [Honoré] De s a i n - t e [-] m a u r e pour obtenir une sentence qui opere sa decharge à l'egard des Demoiselles [F r a n ç o i s e - H o n o r é e - J u l i e und A n n e - T h é r è s e Zurlauben] Mineures. Voila une copie du Compte de M.<sup>r</sup> fon-taine."

1) s. AH 83/166, 166 A  
3) s. etwa AH 66/166

2) s. AH 78/15  
4) s. AH 66/49

Original, Siegel zerstört - AH 88, 314-315

104

1708 August 21., Paris

A

SCHREIBEN VON [KOSTHERR ETIENNE DE] SULLY [AN BEAT JAKOB II.  
ZURLAUBEN]

"On ne peut pas mieux ressentir que je fais l'honneur que Vous me faites en prenant confiance en moy pour Messieurs Vos fils [H e i n r i c h D a m i a n L e o n z und B e a t L u d w i g Zurlauben, die damals beide in Paris Studien oblagen] pendant ces Vaccances, Je Vous en rens ... mille très humb-les graces, Permettez moy de Vous dire que je ne trouve pas l'aisné [Heinrich Damian Leonz] a beaucoup pres tel que je me l'estois jmaginé pendant qu'jl estoit au College [d'Harcourt], Jl aime fort a mentir et à supposer Sur des minuties et des bagatelles, et jl Vient de S'abandonner a Une petite débauche qui nous a fort surpris M.<sup>r</sup> [den Präzeptor Bénéigne] G r e n a n et moy, et m'a donné beaucoup d'jnquietude & de mouvemens pendant quelque jours; Jl avoit Supposé une lettre de M.<sup>r</sup> G i b e l l aumosnier du Regim.<sup>t</sup> aux gardes [in welchem auch B e a t F r a n z P l a z i d u s Zurlauben eine Kompagnie innehatte] pour obtenir la permission d'en passer deux [jours] a Courbevoye